TRESORERIE

Relevé au 31 Octobre 2025

Le 1er relevé de la saison 2025/2026 des clubs arrêté au 31 Octobre 2025 a été envoyé à TOUS les trésoriers / trésorières le Vendredi 31 Octobre 2025.

Date de paiement (ou de prélèvement) : 21 Novembre 2025.

ATTENTION! En cas de non-paiement, l'article 47 – Règlement financier - des règlements du District sera appliqué.

RAPPEL! Clubs réglant par chèque:

Bourg Sud Aix FC
Bourg ACCFT Crolles FC

Gpt Féminin du Haut Bugey Ent. Sqf Chandieu H.

Virieu FCT Ffni

Gaps
Pays Couleurs